

CORRIGÉ

L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

I. UN STATUT HÉTÉROGÈNE

A. Le commerçant traditionnel

1. Les conditions d'accès à la profession commerciale

a. Les conditions positives

- Les conditions de fond
 - L'exercice d'actes de commerce
 - Une profession habituelle
- La condition de forme : l'immatriculation au RCS

b. Les conditions négatives

- Les incapacités
- Les déchéances, interdictions et incompatibilités
- Le statut des étrangers

2. Les droits et obligations des commerçants

a. Typologie des droits

b. Les obligations afférentes au statut de commerçant

- Les obligations comptables
- Les obligations diverses

B. La multiplication des statuts dérogatoires

1. Les régimes « micro »

a. Le « statut » de micro-entreprise

b. Le « statut » de micro-entrepreneur

2. « L'auto-entrepreneur »

- a. Les conditions d'accès au statut
- b. La déclaration au CFE

II. UN STATUT PEU PROTECTEUR**A. Un statut personnel problématique****1. Une responsabilité illimitée**

- a. Le principe de l'unicité du patrimoine
- b. Une responsabilité dite primaire

2. Une imposition personnelle au titre de l'impôt sur le revenu

- a. L'absence d'imposition de l'entreprise individuelle
- b. L'application du régime des BIC

3. Un statut social limité

- a. L'exclusion du régime des salariés
- b. La soumission au régime des travailleurs indépendants

B. Les moyens juridiques de protection du patrimoine**1. Les instruments traditionnels**

- a. Les emprunts au droit civil
 - Le changement de régime matrimonial
 - Le recours aux donations
- b. L'utilisation du potentiel offert par le droit commercial
 - La création d'une société unipersonnelle : EURL, SASU
 - La déclaration d'insaisissabilité

2. La technique nouvelle : la disparition de l'unicité du patrimoine

- a. Les précédents
 - Le patrimoine d'affectation
 - La fiducie
- b. Le projet d'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL)
 - Les conditions d'accès au statut
 - Les effets juridiques de l'existence d'un patrimoine affecté.